

- Réserve aux

Abonnés

Le Quesnoy : Les plus de 60 ans sollicités pour améliorer leur quotidien

La CCPM a été labellisée Communauté amie des aînés, en 2016. Une première à l'époque à l'échelle de tout un territoire donné. Depuis, les aînés sont régulièrement sollicités.

E. B. | 07/09/2018



Daniel Weill, animateur de l'assemblée des seniors, lance un appel aux plus de 60 ans qui souhaiterait rejoindre ce groupe, et améliorer leur quotidien.

Réfléchir à l'amélioration des conditions de vie des aînés sur un territoire donné, faire en sorte que cette partie de la population adopte le bien vieillir, reste autonome le plus longtemps possible, puisse se déplacer sur un territoire comme bon lui semble, voilà un souhait ambitieux, un concept lancé par l'OMS, auquel adhère **la communauté de communes du Pays de Mormal (CCPM)**, qui fait figure de pilote à l'échelle d'un territoire de **53 communes**.

« Sur la CCPM, en 2018, les plus de 60 ans représentent 25 % de la population »

En 2017, les jalons ont été posés à travers la signature d'une charte. Quelques mois plus tard, la première assemblée des séniors était constituée. Une instance « *indépendante* », ouverte aux plus de 60 ans qui se veut être « *force de proposition*, rappelle Daniel Weill, animateur au sein de l'assemblée des aînés. *Sur la CCPM, en 2018, les plus de 60 ans représentent 25 % de la population, en 2042, ils seront 32 %* ». C'est dire l'importance de l'enjeu.

Comblers les zones blanches

Durant un an, **les plus de 60 ans ont été sondés**, pour connaître leurs desiderata en quelque sorte. Il en a découlé un diagnostic sur le Pays de Mormal en matière de bien vieillir pour résumer, et donc de plans d'actions. Les plus de 60 ans constitués en assemblée des seniors ont à partir de là tout leur rôle à jouer. « *Il y a des choses qui ont été mises en place qui émanent des propositions des aînés* », souligne Daniel Weill, et de citer pêle-mêle : **les visiteurs chez les personnes âgées, des binômes qui comme son nom l'indique rendent visite aux personnes isolées, la réflexion autour du lancement d'une plateforme téléphonique pour « réserver » des navettes, ou encore le lancement d'un programme (16 au total) de béguinages.**

« De 30 nous sommes aujourd'hui 60 personnes de plus de 60 ans à constituer l'assemblée des séniors. Mais l'ensemble des 53 communes ne sont pas encore représentatives, et l'assemblée est centralisée sur Bavay, Le Quesnoy, Landrecies... Notre souhait c'est qu'il y ait le plus de personnes possible sur le territoire pour faire remonter des demandes », poursuit Daniel Weill.

Prochaine réunion plénière de l'assemblée des séniors, jeudi 20 septembre, à 14 h, salle des fêtes de Villereau.

Bientôt une assemblée handicap

Dans la même optique que l'assemblée des seniors, la CCPM envisage de créer cette fois une assemblée handicap. Cette assemblée fonctionne de la même façon que celle des seniors. Il ne s'agit pas d'une association structurée, mais d'une instance indépendante qui se veut être force de proposition pour améliorer le quotidien des personnes handicapées.

Si vous souhaitez en faire partie : contact, Alice Lebigot, référente au service action sociale de la CCPM, 03 27 09 04 64.